



Pomy, le 22 mai 2017

MUNICIPALITÉ
de
POMY

Préavis municipal 2017 - 01

Sur les comptes communaux et le rapport de gestion 2016

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2016, ainsi que les comptes communaux 2016 avec aux produits Frs. 2'972'147.49 et aux charges Frs. 2'969'965.72, ils dégagent un excédent de produits de Frs. 2'181.77.

D'un budget présenté avec un déficit de Frs. 143'250.-, le résultat final de nos comptes 2016 se solde par un excédent de produits de Frs. 2'181.77. Cela après avoir couvert tous nos amortissements obligatoires, des attributions à différentes réserves, soit Frs. 62'698.10 pour l'eau, Frs. 240'000.- au fonds de réserves bâtiments administratifs (grande salle) et Frs. 20'000.- à la provision pour débiteurs douteux.

Ce bon résultat est lié à une augmentation du fonds de péréquation suite au rattrapage du décompte définitif de la péréquation 2015, et à la vente de 180 actions Romande Energie ainsi qu'à une augmentation du revenu des impôts des personnes morales et des droits de mutations.

Recettes

2. FINANCES.

210. Impôts.

Le montant global du poste impôts est supérieur de Frs. 126'465.93.- par rapport au budget. Dont les principales causes sont :

- Frs. 73'868.- de moins pour l'impôt sur le revenu.
- Frs. 76'680.- de plus pour l'impôt sur la fortune.
- Frs. 69'107.- de plus pour les droits de mutation.
- Frs. 45'414.- de plus pour l'impôt des personnes morales.
- Frs. 6'280.- de plus pour l'impôt foncier.

220. Finances.

424.00.

La vente de 180 actions Romande Energie non conventionnées se solde par un bénéfice de Frs. 181'168.20.

452.00.

Le retour du fonds de péréquation est supérieur de Frs. 83'230.- au budget. Ceci est lié au rattrapage du décompte définitif de la péréquation 2015.

810. Service des eaux.

Les ventes d'eau potable se montent pour l'année concernée à Frs. 115'542.15, ce montant est en légère croissance et lié à l'augmentation de la population.

Dépenses

1. ADMINISTRATION GENERALE.

102. Municipalité.

300.00.

Conforme au budget.

110. Administration.

301.01.

Poste également conforme au budget.

2. FINANCES.

220. Finances.

Conforme au budget.

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS.

320. Forêts.

L'augmentation des recettes découle d'un solde de la participation cantonale aux coûts des travaux de réfection du chemin des Vaux.

353. Ancien Collège.

Les taux d'intérêt très bas allègent quelque peu les charges de ce bâtiment.

354. Eglise.

314.00. L'installation d'un éclairage extérieur a coûté Frs. 10'925.15. Cette installation apporte une nette plus-value esthétique à ce magnifique bâtiment.

359. Nouveau collège.

Des charges un peu moins élevées que le budget liées aux taux d'intérêt des dettes relativement bas actuellement.

4. TRAVAUX.

430. Routes.

314.02.

L'hiver relativement doux et des reports de réfection bénéficient à ce poste.

440. Parcs, promenades, cimetière.

Conforme au budget.

450. Ordures ménagères et compostière.

318.00.

Elimination des ordures moins coûteuse que budgétée grâce à une baisse des prix de certaines filières d'élimination des déchets.

460. Réseau égouts, épuration et eau de surface.

314.00.

Des travaux d'amélioration du réseau non budgétés pour un montant de Frs. 16'160.- sont inclus dans ce poste.

352.00.

Une nouvelle taxe cantonale sur l'élimination des micropolluants de Frs. 9.-/hab. plus TVA soit Frs. 7095.60 est intégrée à ce poste.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES.

500. Groupement scolaire ASIYE.

352.00.

Tout est regroupé sous ce poste depuis que tous nos élèves sont scolarisés dans le cadre de l'ASIYE. Un montant plus faible que budgété de Frs. 45'741.25.

6. POLICE.

600. Police administration.

Notre participation communale de 1.6 points d'impôts à la réforme policière cantonale et de 2 points d'impôts à la Police Nord Vaudois.

650. Défense contre l'incendie.

352.00. Participation à la régionalisation de la défense incendie de Frs. 38.50 par habitant.

7. SECURITE SOCIALE.

710. Service social communal et intercommunal.

352.05.

Participation communale à l'accueil de jour des enfants Frs. 177'650.70 soit une augmentation de Frs. 57'650.70 par rapport au budget. Cette augmentation est liée à la remise en ordre des comptes du RYMAJE. Dans cette facture sont inclus le deuxième semestre 2015 et les 2 semestres 2016.

730. Santé publique.

Contribution AVASAD (soins à domicile) Frs. 90.- par habitant soit Frs. 66'150.-.

8. SERVICES INDUSTRIELS.

810. Service des eaux.

381.00. Le bon rendement de nos sources a permis le versement de Frs. 62'698.10 au fonds de réserves affectées.

Conclusion.

Le total de nos amortissement obligatoires se montent à Frs. 210'858.15.- et le total versé en différents fonds de réserves se monte à Frs. 322'698.10.

Notre cash flow pour 2016 se monte à Frs. 533'556.25, grandement influencé par la vente des actions Romande Energie et au solde de péréquation 2015.

La dette brute se monte à Frs. 4'307'000.

Le nouveau système de calcul de la péréquation intercommunale ainsi que de la facture sociale provoquent de grosses différences d'une année à l'autre dans le résultat des comptes.

La Municipalité propose au Conseil Général d'accepter le rapport de gestion ainsi que les comptes 2016 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic:

Y. Pellaux

La Secrétaire:

N. Dupertuis



Adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 mai 2017.